

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre**Séance du 27 novembre 2025****DELIBERATION****Avenant - Prise à bail de locaux de l'immeuble sis 4-6-8 rue Sainte-Anne**

Vu l'article 17-11° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve les avenants de prolongation de prises à bail au 4-6-8 rue Sainte-Anne (Paris 1^{er} arrondissement) pour une durée d'un an et autorise la Présidente-directrice à signer lesdits avenants.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration